

Vivre ensemble

La Queue en Brie

La fête des sports : Un événement annuel de plus en plus fréquenté.

Le succès rencontré lors de la 5^{ème} édition de la fête du sport est dû à l'engagement des sections sportives de l'ESC et du service municipal des Sports. Monsieur le Maire s'est adressé aux participants en ces termes : « La fête du sport a pour objectif de faire se rencontrer notre jeunesse avec le mouvement sportif de notre commune. J'exprime ma reconnaissance et ma considération aux personnes qui animent, entraînent ou encadrent bénévolement les clubs. Je veux dire à nos jeunes que le plaisir qu'ils éprouvent à exercer leur sport préféré doit être préservé et vécu au maximum. Ils doivent s'approprier les valeurs humaines dont il est porteur et trop souvent mises à mal. C'est pourquoi au-delà du soutien financier et de l'équipement fournis par



Les mamans bénévoles de la section handball.

la municipalité, je suis à vos côtés pour que la pratique du sport reste à l'abri des enjeux financiers qui génèrent des dérives malsaines.

Citoyens avant tout, nous avons le devoir de réfléchir sur les rapports de la société et du sport. Je souhaite que ces récompenses soient empruntées de cet état d'esprit centré sur l'épanouissement de chacun ».

RECEUSEMENT

Le recensement se déroulera du 18 janvier au 24 février 2007. 8% de la population caudacienne sera recensée. Un agent recenseur se rendra chez les personnes dont l'adresse a été choisie par l'INSEE. Pour savoir si vous serez recensé cette année, contacter l'état civil au 01 49 62 30 19 ou etatscivil@laqueueenbrie.fr

A VOS AGENDAS

Vendredi 24 Novembre à 20h30 :
Théâtre Musical « La Petite Fille aux Allumettes » à la MPT.

Vendredi 8 décembre : Téléthon 19h - 2 marches aux lampions - arrivée à la MPT pour le spectacle de l'Art en Graine (prévu le 1^{er} décembre). Vente de gâteaux préparés par l'association les Fils d'Argent.

Dimanche 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le CCAS à la MPT.

LISTE DES RÉCOMPENSÉS

ESC section judo :

Camilia HEMANE, Anaïs GUERLAIS et Farid BENATIA

ESC section lutte libre :

Camilia HEMANE, Julie DUFOR et Sophie DUFOR.

ESC section athlétisme :

Sophie LAUNAY, Clément DUCHIRON, Jérémy VICH et Isabelle BERTHOLET.

ESC section football :

Yannick RICHARD, Michael LADEIRA et Manuel CARVALHO.

ESC section gymnastique volontaire :

Michelle SIMONI et Josette BOURGUEIL

ESC section pancrace :

Bamory CISSE, Guillaume VINCENT et Daryl OUZZIZ

ESC section handball :

Florence TERPREAULT, Angéline CHAVY, Myriam LAMBERT, Sara VANCAUWEMBERG et Andrée GEORGES.

Election d'un nouvel adjoint au Maire

Lors du dernier Conseil Municipal du 29 septembre, Monsieur Olivier Sangoï a été élu 9^{ème} adjoint au Maire. Il a pour délégation la gestion du patrimoine et des archives et la vie associative.



Les Sapeurs Pompiers d'hier et d'aujourd'hui

Les Caudaciens ont pu découvrir dans le hall de la Mairie du samedi 14 au 27 octobre une exposition sur les Sapeurs Pompiers d'hier et d'aujourd'hui. La pompe à bras Thirion achetée en 1864 par la commune de La Queue-en-Brie est exposée dans le hall de la Mairie. Et pour les amateurs de la petite histoire, le livre écrit par Monsieur Thomas, « L'Histoire des Sapeurs Pompiers de La Queue-en-Brie » est en vente à la Mairie.

* Renseignements et vente au Service Communication - 7^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.13 - Tarif : 10 €



Permanences du Maire :
les vendredis sur RDV de 17 H à 19 H

Site internet :
www.laqueueenbrie.fr

Adresse e-mail :
mairie@laqueueenbrie.fr

Après Concertation et enquête publique :

Le Conseil Municipal approuve la modification du PLU (Plan local d'Urbanisme)

C'est à l'issue de 10 mois de concertations et d'enquête publique que le Conseil Municipal, réuni le 29 septembre, a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme.

L'objet de cette modification portait sur la définition d'un règlement sur la zone AU sise rue de l'avenir et chemin de la pompe. La concertation préalable avait réuni plusieurs dizaines d'habitants et plus particulièrement les riverains au cours de trois assemblées publiques. Il s'en est suivi une enquête publique au mois de mai et juin, dirigée par un commissaire enquêteur désigné par le

Tribunal administratif, qui a donné un avis favorable à la modification proposée après avoir recueilli une trentaine d'observations.

Cet espace foncier d'environ 30 000m² accueillera à terme 110 maisons et petit collectif (R+1) assurant une parfaite mixité sociale entre accession et location. Ce programme avec des équipements nouvellement aménagés fera face à un champs de 50 000m² donnant sur la vallée du Morbras où toute urbanisation est interdite, résultant du choix municipal de protection de l'environnement.

Fiscalité locale

MALGRÉ UNE GESTION COMMUNALE RIGOUREUSE, L'ETAT ALOURDIT LES IMPÔTS LOCAUX



A l'heure où les impôts locaux arrivent dans les foyers, je constate que son montant pèse lourdement dans le budget familial. Le désengagement de l'Etat au nom de la réduction des dépenses publiques, le transfert de nouvelles compétences aux collectivités locales et l'application de nouvelles réglementations sans les moyens correspondants, sont les causes profondes de l'alourdissement de la fiscalité locale. Je le répète, une réforme de la fiscalité locale est indispensable. Malheureusement nos parlementaires locaux actuels ne sont pas très dynamiques sur cette question, pourtant essentielle.

L'impôt local payé par les Caudaciens représente 40% des dépenses communales en 2006. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, la renégociation des emprunts, l'autofinancement de nos dépenses, ont permis de limiter l'augmentation du taux communal sur la période 2001 / 2006 à 5.5 %, tandis que l'inflation évoluait à + 10.8 %, soit deux fois plus.

Au cours de ces années, je me suis attaché à stabiliser la fiscalité locale. D'ailleurs, le taux des impôts locaux - pour la part communale* - est inférieur en 2006 à ce qu'il était en 1986**.

D'autre part, la question que chacun se pose est de savoir comment ils sont utilisés. Sans faire de bilan précis de l'action municipale, les Caudaciennes et les Caudaciens s'aperçoivent des équipements nouveaux, des aménagements de voirie multiples, des services accrus rendus aux habitants, notamment dans les secteurs de la jeunesse, de l'enfance, de la propreté urbaine, des espaces fleuris et de la protection de notre patrimoine et de notre environnement.

Bien sûr, il reste encore à faire. Et c'est avec vous que je souhaite définir les évolutions souhaitées et les projets possibles pour vivre encore mieux à La Queue-en-Brie. L'avis et les propositions de chacune et chacun d'entre vous est indispensable. Tel est le sens des rencontres citoyennes caudaciennes qui me conduiront, avec l'équipe municipale, dans les quartiers de notre commune pour dialoguer et construire avec vous.

J'espère vous y rencontrer nombreux.

Jean-Jacques DARVES
Maire de La Queue-en-Brie

* L'évolution du taux communal est l'expression politique du conseil Municipal en matière de fiscalité. En 2006 il n'a pas augmenté.

** Etude comparative parue dans "Val de Marne Info" du 11 septembre 2006. Il faut savoir que les villes de Villiers sur Marne et Sucy en Brie ont des taxes d'habitation et foncières plus élevées que celles de La Queue en Brie.

RÉSIDENTIALISATION DES GROUPES D'IMMEUBLES D'HABITAT SOCIAL.

UN CADRE DE VIE REQUALIFIÉ, PLUS AGRÉABLE ET MIEUX PROTÉGÉ.

Mercredi 27 septembre 2006, les 400 locataires d'Antin Résidences étaient invités à une visite puis à une réception à l'occasion de l'achèvement des travaux de résidentialisation nés d'une convention entre la Commune et le bailleur qui a permis d'obtenir 40% de subvention pour financer l'important programme de requalification.



Résidentialisation des accès aux immeubles



Réfection des espaces de jeux

Après une visite des parties communes intérieures et extérieures des groupes d'immeubles en présence des locataires qui ont participé à la définition des travaux, des collaborateurs d'Antin Résidences et de son Directeur Général Monsieur Liabeuf, Monsieur le Maire s'est adressé aux participants en se félicitant de la réussite et de la qualité des aménagements intérieurs, dans les halls d'entrée ainsi que de la réorganisation des espaces verts et de jeux. Mais aussi sur le domaine public par la réfection complète des circulations piétonnes bordées de clôtures dotées d'accès contrôlés. Cette résidentialisation a permis également à la Commune d'ouvrir la bibliothèque George Sand côté rue, la rendant plus accessible.



Monsieur le Maire, Monsieur Liabeuf Directeur Général d'Antin Résidences et Monsieur Offroy, gardien des immeubles.

Monsieur Liabeuf a loué l'excellent partenariat réalisé avec la Ville de La Queue-en-Brie et a souligné que la durée des travaux s'expliquait par sa volonté d'associer les locataires au processus de résidentialisation et insista sur l'engagement financier du bailleur.

La résidentialisation s'inscrit dans une volonté municipale de requalification du centre ville pour que ses habitants y trouvent un cadre de vie agréable avec des services de proximité utiles.

LES RENCONTRES CITOYENNES CAUDACIENNES 5 RÉUNIONS DE QUARTIERS DU 12 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE

Au cours de ces dernières années sur des thèmes particuliers soit au niveau de la ville, soit au niveau du quartier, l'équipe municipale a eu de multiples occasions de vous concerter sur des projets avant de les faire aboutir.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Que voulons-nous construire ensemble, demain ? C'est autour de ces questionnements que la municipalité a décidé d'aller à la rencontre des Caudaciennes et des Caudaciens, avec l'équipe municipale au cours de 5 rencontres de quartiers.

Au cours de ces réunions, vous êtes invités à donner votre avis sur l'action de la municipalité et à formuler des propositions pour contribuer aux évolutions souhaitées et aux projets possibles.

Les dates des rencontres

- 12 octobre
- 9 novembre
- 21 novembre
- 8 décembre
- 15 décembre



Transport en commun :

Signer et retourner la carte T pour améliorer vos déplacements.

Une carte T vous a été adressée début octobre avec le bulletin municipal Vivre Ensemble. Nous vous invitons à la signer et à la retourner via la Poste (gratuit) ou en la déposant en Mairie où des cartes sont à votre disposition. Nous vous rappelons les revendications formulées concernant **le bus 207 de la RATP reliant La Queue-en-Brie au RER E de Villiers Mont d'Est.**



passage toutes les 30 minutes.

□ **Le renforcement de la desserte « Hôpital des Murets La Queue-en-Brie / RER A Noisy Le Grand », en période creuse du lundi au vendredi avec un**

□ **La création d'une desserte les dimanches et jours fériés « Hôpital des Murets La Queue-en-Brie / Gare EOLE Villiers sur Marne ».**

□ **La création d'une desserte en soirée, la semaine et le week-end jusqu'à 23h49, permettant d'assurer la correspondance avec EOLE Gare de Villiers sur Marne.**